

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2021

Présents : André Quemin, Alain Huber, Lionel Fiegel, Valérie Bascop, Marie Claire Prach, Irène Chevallier, Aurélien Willem, Thierry Camu, Laurene Bonnardel, Rose-Ange Tolly.

Excusés : Julie Vernay (pouvoir à Thierry Camu), Gérard Micoud (pouvoir à Alain Huber), Martine Vernay (pouvoir à André Quemin), Louis Charles Wiart (pouvoir à André Quemin), Nicolas Bury (pouvoir à Alain Huber).

***Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2021 :**

Vote : 15 voix pour

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

***ALS PERISCOLAIRES Renouvellement de la délégation de gestion :**

L'ALS périscolaire du mercredi fait de nouveau partie de l'Extra-scolaire au niveau de la CCCND. Nous devons prolonger la convention actuelle avec la CCCND pour l'année 2021/2022 pour une dernière année car les études nécessaires à la définition du meilleur mode de gestion du service devraient voir le jour en 2022.

Vote : 15 voix pour.

Convention de délégation validée à l'unanimité.

***Modification statuts communautaires pour changement de nom de la communauté de communes :**

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le changement de nom de Communauté de Commune des Collines Du Nord Dauphiné en Collines Isère Nord Communauté, acronyme : Collines Communauté.

Après approbation par les conseils municipaux de toutes les communes, la demande sera envoyée en préfecture pour validation.

Vote : Pour : 9

Contre : 4 Alain Huber, Nicolas Bury, Gérard Micoud, Lionel Fiegel

Abstention : 2 Thierry Camu, Julie Vernay.

Modification validée

***Organisation du temps de travail du personnel :**

Concerne les titulaires et les contractuels. Mise en conformité avec la législation soit annuellement 1607h de travail défini comme suit :

Nombre de jours annuel	365 jours
Repos hebdomadaires (2 jours x 52 semaines)	- 104 jours
Congés annuels	- 25 jours
Jours fériés (8 jours en moyenne par an)	- 8 jours

Nombre de jours travaillés	228 jours
Nombres de jours travaillés = nb de jours x 7 heures	1 596 heures arrondi à 1 600 heures
Journée solidarité	7 heures
Total	1 607 heures

Durée hebdomadaire de travail : 35h pour l'ensemble des agents

Vote : 15 voix pour

Organisation validée à l'unanimité

***Prime de fin d'année du personnel :**

Cette prime correspond à 75% du salaire net sur les 11 derniers mois et s'élève à :

Nom	SALAIRE NET	MONTANT PRIME BRUT
BARDIN Ch.	5 847.02 €	398.66 €
BONZI	18 751.55 €	1 278.51 €
CHEVALLIER J.	13 717.34€	935.27 €
CLAVEL L.	14 397.58 €	981.65 €
CLAVEL M.	19 529.19 €	1 331.54 €
FORET F.	19 737.81 €	1 345.76 €
MAITRE S.	16 886.68 €	1 151.36 €
Total	108 867.17 €	7 422.76 €

Vote : 15 voix pour

Primes de fin d'année du personnel validées à l'unanimité

***Décision modificative n° 2 :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
article	diminution des crédits	augmentation des crédits	article	diminution des crédits	augmentation des crédits
657361 «Caisse des écoles »	6 500.00 €				
615221 « entretien batiments»	3 711.00 €				
64168 « Emplois autres »		10 000.00 €			
739223 « FPIC fonds national de péréquat.		211.00 €			
TOTAL	10 211.00 €	10 211.00 €	TOTAL	0.00 €	0.00 €

Vote : 15 voix pour
Décision modificative validée à l'unanimité

***Echange parcelles COMMUNE/DUGON :**

Afin de pouvoir régulariser la vente de la maison de la Tour, et à la suite du bornage, il y a eu un échange de parcelles avec la famille Dugon. Ainsi, il est convenu d'acquérir 199m² de la parcelle B157 renuméroté B1635 et de céder en contrepartie 169m² de la parcelle B145 qui devient la parcelle B1633.

Vote : 15 voix pour
Echange de parcelles validé à l'unanimité

***Convention COLRYUT :**

M le Maire a demandé à notre avocat de refaire une convention au sujet de l'aménagement des voies de la départementale 75 et de la route de Ponas. Montant des travaux : 96 000€ TTC environ, qui devraient être pris en charge par Colryut. M le Maire rencontre prochainement la Ste Colryut et le département et il a besoin de la validation du Conseil Municipal pour pouvoir continuer à travailler sur le projet.

Vote : 15 voix pour
Convention validée à l'unanimité

***Convention SPA :**

La SPA intervient sur la commune pour récupérer les animaux errants. La convention est signée pour 2 ans. Montant : 0.80€ par habitant (dernier recensement 1102) soit 1763.20 € sur les deux ans.

Vote : 15 voix pour
Convention validée à l'unanimité

***Subventions aux associations :**

Cette délibération est reportée au Conseil Municipal de décembre étant donné que toutes les associations n'ont pas encore répondu.

***Questions divers :**

Travaux sur la chaussée rue des Puits : Ils sont terminés. ENEDIS a pris beaucoup de retard et interviendra le 10/12/21 pour faire la bascule et déposer les poteaux. M le Maire fera intervenir qui de droit pour constater les éventuelles dégradations de la chaussée.

Rue des Vignes : la chaussée sera refaite en bi couches au 1^{er} trimestre 2022 après l'enfouissement du réseau.

M le Maire a reçu une demande de prêt de locaux de « Défit nature » qui souhaite organiser au mois d'avril 2022 sur notre commune, un relais course à pieds-VTT-cheval.

Cette manifestation semble intéressante mais compliquée à organiser au mois d'avril car il y a Creavril et les élections présidentielles. La commission environnement va recevoir la présidente de cette association, Elodie Pleinet, pour voir s'il est possible de changer de date.

Le nouvel arrêté préfectoral COVID a été mis sur le site de la commune.
Pour info 1 classe a été fermée 7 jours à Bonnefamille et les enfants ont été testés.

Marché de Noël du sou des écoles : la place devra être fermée par des barrières à partir de 12h (arrêté municipal).

Le sou des écoles demande que le camion de pizza ne vienne pas ce soir-là. Il sera informé de notre refus étant donné que la commune a signé une convention.

Cérémonie des vœux à la population : le 07 janvier 2022 à 19h sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires.

Cérémonie des vœux aux entreprises : fin janvier, date à définir et sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires.

Rappel d'Alain Huber : réunion de travail le 09/12/2021 à 20h

Préparation du bulletin municipal annuel : en cours

Projet de sécurisation de la commune : Alain Huber a rencontré Anthony Parinello. Montage financier en cours. Dossier à suivre

Séance levée à 22h40

SIGNATURES

QUEMIN ANDRE	HUBER ALAIN	CHEVALLIER Irène	FIEGEL LIONEL
VERNAY JULIE	MICOUD GERARD	CAMU THIERRY	TOLLY ROSE-ANGE
PRACH MARIE-CLAIRE	VERNAY MARTINE	BASCOP VALERIE	BONNARDEL LAURENE
BURY NICOLAS	WILLEM AURELIEN	WIART LOUIS-CHARLES	